

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>10<sup>eme</sup></b>
Nom de site	FAUBOURG SAINT MARTIN	Numéro	T10917
Adresse du site	<b>166 rue du Faubourg Saint Martin</b>	Hauteur	R+10 (31.2m)
Bailleur de l'immeuble	SA HLM La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>31/10/2019</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>01/02/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>01/04/2021</b>

Historique et contexte

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G dans le 3500 MHz.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G. Les antennes sont orientées vers les azimuts 20°, 130° et 240°.		
Distance des ouvrants	A environ 3m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+10
Estimation	2G/3G/4G/5G(2100) : 20° < 4V/m - 130° < 5V/m - 240° < 4V/m <b>5G (3500) : 20° &lt; 2V/m - 130° &lt; 2V/m - 240° &lt; 3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>34m</b>		

#### Incidence visuelle

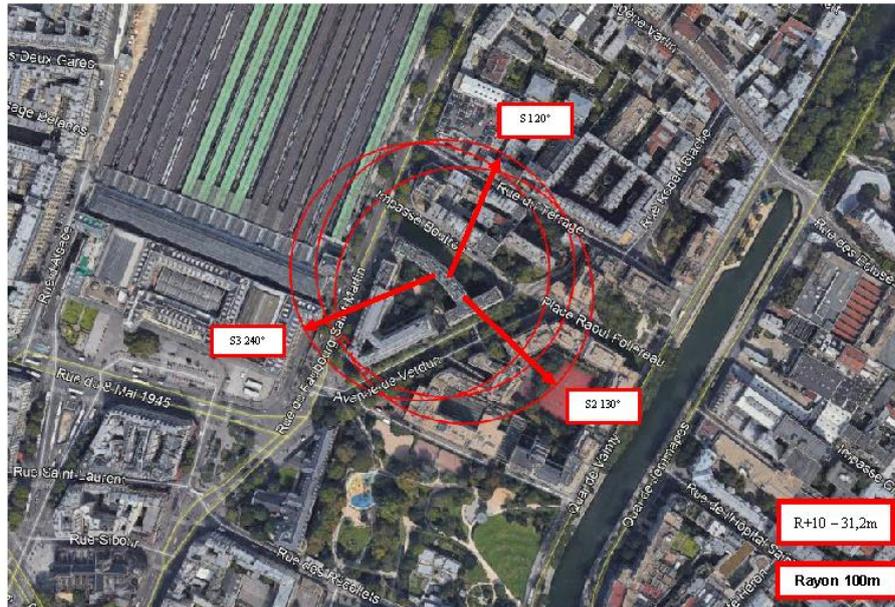
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 20°, 130° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500 MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

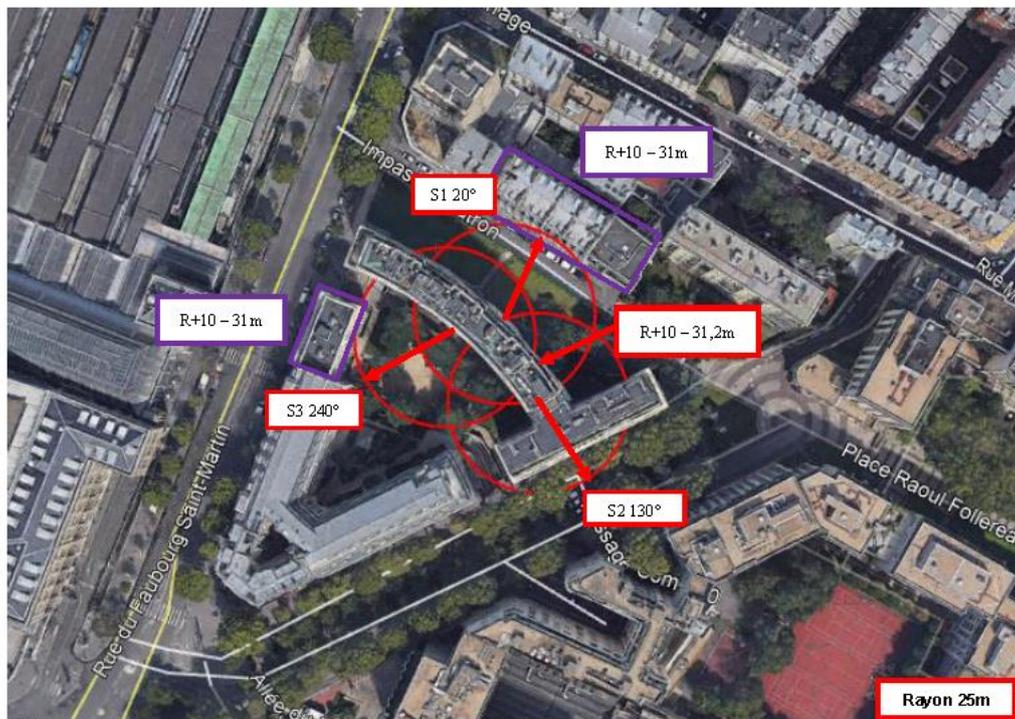
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 166-168-170 RUE DU FAUBOURG SAINT MARTIN 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour la 5G (3500 MHz)

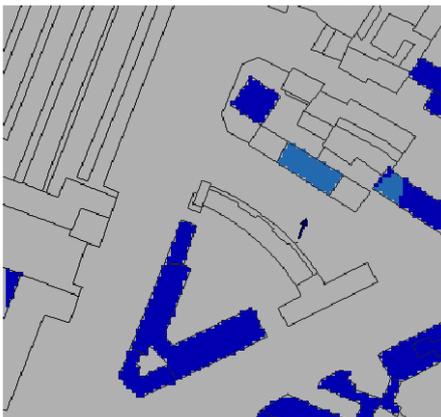
Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 166-168-170 RUE DU FAUBOURG SAINT MARTIN 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

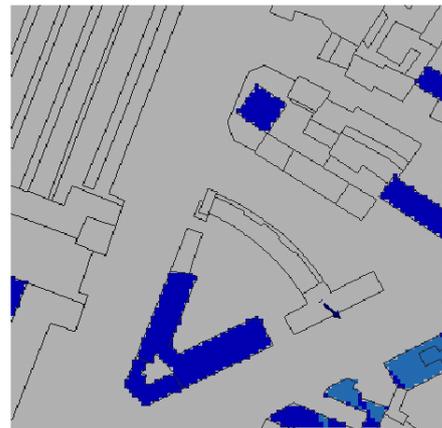
	Azimut 20°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

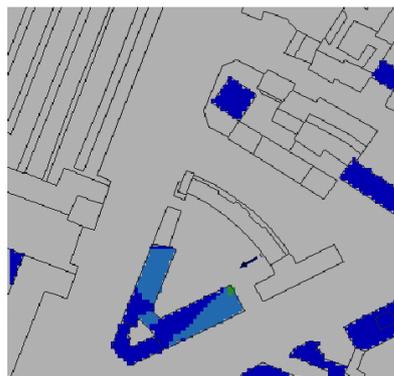
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



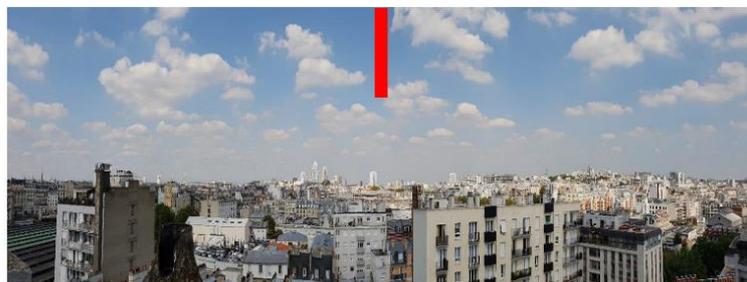
Etat projeté :



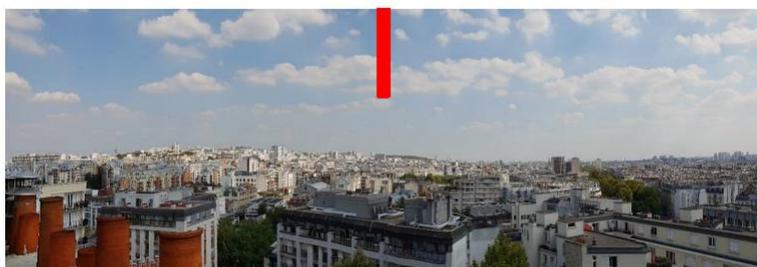
Pas de changement de l'aspect visuel

## Vue des Azimuts

Azimut 20 ° :



Azimut 130 ° :



Azimut 240 ° :

